



WOMEN IN AFRICA
— PHILANTHROPY —
ENTREPRENEURSHIP
STUDY

**Accélérer la dynamique entrepreneuriale
des femmes en Afrique**

Améliorer l'accès au financement
pour soutenir la dynamique entrepreneuriale

Novembre 2020

Produit par



Introduction

Les femmes sont la colonne vertébrale de l'économie africaine. Elles font preuve d'une vitalité sans pareille dans la création d'entreprises à l'échelle mondiale et conquièrent ainsi les secteurs vitaux de l'économie africaine (agriculture, agroalimentaire, activités de services). Malgré cet apport économique considérable, l'entrepreneuriat féminin en Afrique est un véritable parcours du combattant. Les normes culturelles, sociales et légales nécessaires à la création d'entreprise sont telles qu'elles maintiennent les femmes entrepreneuses dans des situations de grande vulnérabilité et entravent la croissance de leurs entreprises.

Pour celles qui empruntent cette voie, l'accès au financement demeure aujourd'hui limité et ce durant toutes les phases du projet entrepreneurial : amorçage, démarrage et croissance. La problématique de l'accès au financement se pose dans tous les pays du continent africain, même là où les systèmes financiers sont les plus matures. Par ailleurs, l'accès au financement est souvent marqué par une inégalité entre les hommes et les femmes. Quels sont les facteurs qui expliquent de tels écarts ?

Pour la troisième année consécutive, Roland Berger et Women in Africa Philanthropy ont joint leurs expertises pour approfondir la réflexion sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Après avoir étudié en 2018 les implications macro-économiques de l'entrepreneuriat, et en 2019 les ambitions des femmes entrepreneuses en Afrique ainsi que les obstacles qu'elles rencontrent, nous nous sommes intéressés au financement des entreprises, pour comprendre les écosystèmes existants et les difficultés rencontrées par les femmes africaines pour y accéder.

L'objectif de cette étude est d'identifier, tout d'abord, les réalités régionales de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, puis de faire un diagnostic de l'accès des entrepreneuses africaines aux différentes sources de financement, et enfin d'émettre des recommandations permettant de contribuer à réduire les inégalités d'accès au capital entre les femmes et les hommes en Afrique.

Sommaire

- 1. L'Afrique, une terre d'effervescence et de défis pour l'entrepreneuriat féminin 4**
- 2. Entrepreneuriat des femmes en Afrique : des réalités plurielles sur le continent 8**
- 3. L'accès au financement : un maillon clé de la réussite entrepreneuriale 10**
- 4. Quelles sont les améliorations potentielles pour dynamiser et accompagner l'entrepreneuriat en Afrique ? 19**

1. L'Afrique, une terre d'effervescence et de défis pour l'entrepreneuriat féminin

L'Afrique s'affirme comme la terre de l'entrepreneuriat féminin

Taux moyens régionaux de TAE des femmes et indice « Women Entrepreneurship readiness »
[% de femmes âgées de 18 à 64 ans ; 2012-2017]

Méthodologie

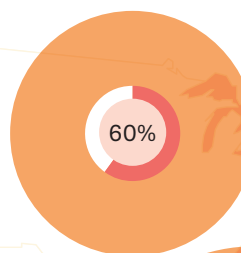
L'étude réalisée en 2018 était focalisée sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique sous l'angle socio-démographique. Grâce à un système d'apprentissage automatique, les auteurs de l'étude ont estimé le taux d'activité entrepreneuriale (TAE). Selon cette étude, 24% des femmes africaines se sont lancées dans l'aventure entrepreneuriale, dominant ainsi largement le classement mondial. Au-delà de ce chiffre unique, les estimations ont montré que cet entrepreneuriat féminin contribuait de l'ordre de 7 à 9% au PIB du continent, soit de 150 à 200 milliards de dollars.

CALCUL DE L'INDICE

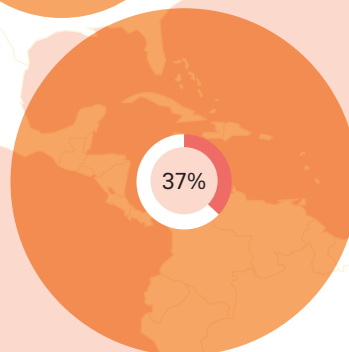
« WOMEN ENTREPRENEURSHIP READINESS »

Pour segmenter le continent il a été défini un indice permettant de quantifier les opportunités entrepreneuriales offertes aux femmes, indice qui se décompose en plusieurs critères, à savoir :


- la taille du marché économique et son développement
- l'accès des femmes à l'éducation
- l'accès des femmes au marché du travail
- l'accès des femmes à l'écosystème financier
- l'accès des femmes aux systèmes de support de l'entrepreneuriat
- l'existence et l'ampleur des discriminations d'ordres juridiques et réglementaires envers les femmes
- l'ampleur des inégalités hommes-femmes, en fonction de plusieurs indices
- l'acceptation culturelle de l'entrepreneuriat féminin selon la perception de l'entrepreneuriat comme opportunité pour les femmes, et l'appréhension du risque associé



Amérique du Nord
12%



Amérique Latine
et Caraïbes
17%

 Taux d'activité entrepreneuriale (TAE)

 Indice « Women Entrepreneurship Readiness »

CHIFFRES CLÉS

24%

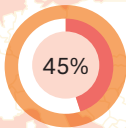
La part des femmes africaines entrepreneuses

+17pts

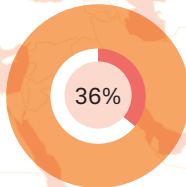
La différence entre le taux d'entrepreneuriat des femmes en Afrique et celui des pays de l'OCDE

USD 150-200 milliards

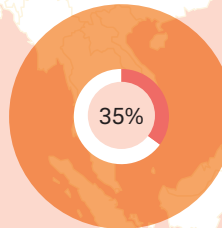
La richesse créée par l'entrepreneuriat des femmes en Afrique



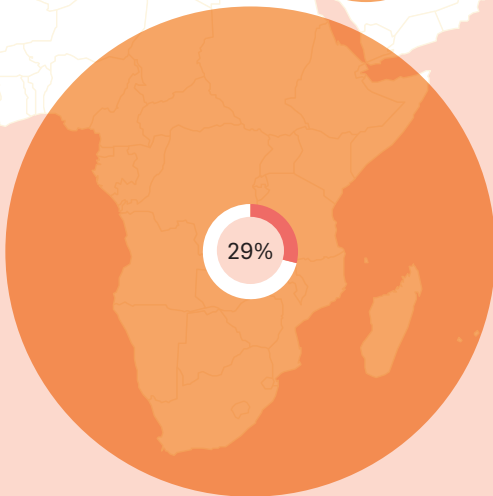
Europe
et Asie Centrale
6%



Moyen Orient
9%



Asie du Sud-est
Pacifique
11%



Afrique
24%

Le paradoxe de l'entrepreneuriat féminin en Afrique : un entrepreneuriat féminin unique au monde mais limité par des obstacles culturels et financiers

L'Afrique est une terre fertile pour l'entrepreneuriat féminin puisque le continent enregistre le taux d'entrepreneuriat le plus élevé au monde pour les femmes. Dans la plupart des cas, ces dernières entreprennent par nécessité, c'est-à-dire à des fins de subsistance, étant donné qu'elles n'ont pas d'alternative, en raison d'un accès limité à l'éducation, de freins culturels tenaces et de législations contraignantes. Ces obstacles structurels se reflètent d'ailleurs dans la faible valeur de l'indice Women entrepreneurship readiness (indice permettant d'évaluer l'existence des prérequis pour l'émergence de l'entrepreneuriat féminin).

Par sa nature, l'entrepreneuriat de subsistance donne lieu à des entreprises de petite taille, aux besoins de financements modestes, et dont le modèle économique ne donne pas suffisamment de gages de solidité aux investisseurs, réduisant de fait leur accès au financement. Par ailleurs, les femmes entrepreneuses semblent éprouver un certain découragement face aux démarches administratives nécessaires et à la lourdeur des procédures permettant d'obtenir un financement. → **A**

L'étendue des disparités entre les hommes et les femmes créant des entreprises en Afrique est telle que les femmes disposent de six fois moins de capital que les hommes et réalisent des profits inférieurs de 40%.

Le fossé entre les sexes est important et nécessite une réflexion spécifique sur l'accès au financement des femmes entrepreneuses en Afrique.

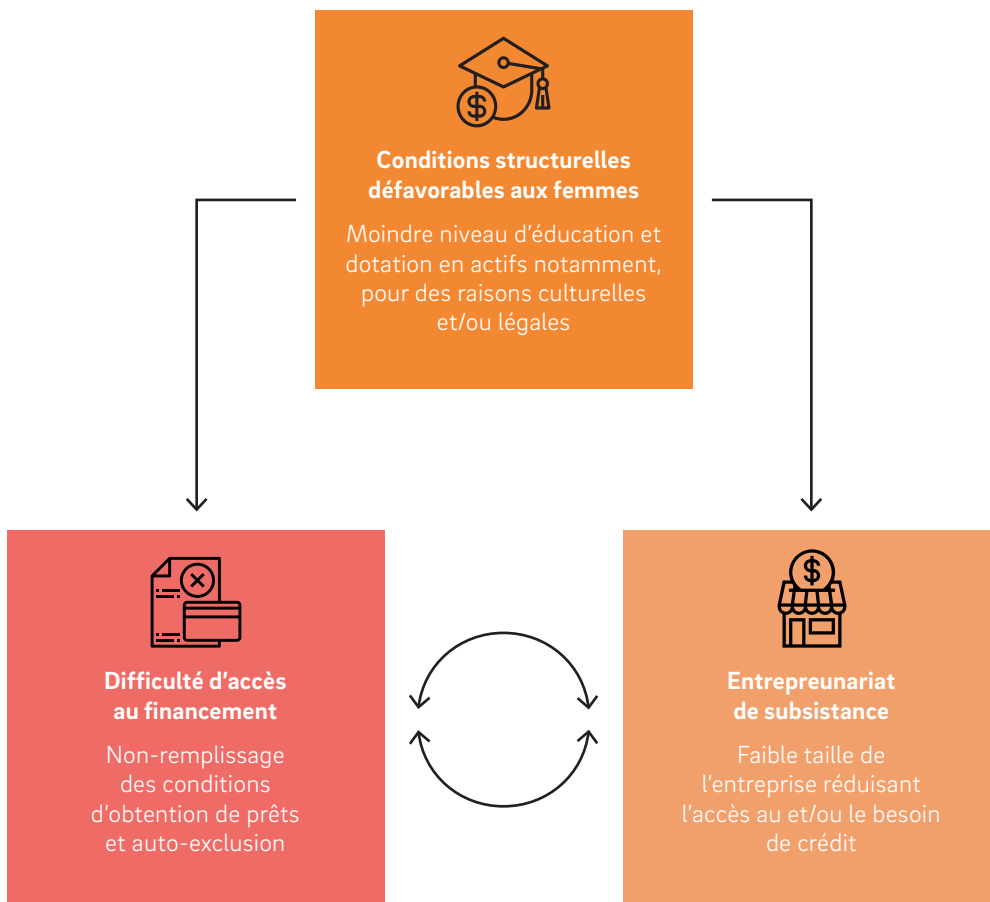
« Beaucoup de femmes entrepreneuses en Afrique ne demandent pas de prêts ou de lignes de crédit, car elles pensent que leur demande sera rejetée [...] Les femmes chefs de micro et de petites entreprises ont une propension plus forte que les hommes à s'auto-exclure du marché du crédit. »

Hanan Morsy

Directrice du département de la politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche de la Banque africaine de développement¹

¹ Accès au financement : pourquoi les femmes ne s'imposent-elles pas ?
Hanan Morsy, Banque africaine de développement

A: À la source des difficultés de financement :
les femmes entrepreneuses en prise avec les pratiques culturelles et les législations en vigueur



2. Entrepreneuriat des femmes en Afrique : des réalités plurielles sur le continent



B : Disparité des prérequis pour l'émergence de l'entrepreneuriat entre les différents groupes de pays [Données socio-économiques 2019]

	Contexte économique et politique	Acceptation culturelle	Accès au marché du travail	Accès au financement	Ampleur des inégalités
Les locomotives	36	31	58	51	66
Les challengers	31	28	58	40	56
Les prochains émergents	40	21	46	35	62
Les renaissants	26	16	38	18	52
Afrique	35	24	39	36	60

Source : World Bank, CIA World Factbook, Roland Berger

Les locomotives

9 pays

Afrique du Sud, Botswana, Ghana, Kenya, Malawi, Namibie, Nigeria, Ouganda et Zambie

Ces pays anglophones disposent d'une stabilité politique pérenne, de niveaux d'égalité hommes-femmes parmi les plus élevés du continent, ainsi que d'un système réglementaire favorisant la parité entre les hommes et les femmes. Dans ces pays, les écosystèmes financiers ont un degré de sophistication élevé et les femmes y sont plus bancarisées qu'ailleurs sur le continent africain.

Les challengers

4 pays

Algérie, Egypte, Maroc et Tunisie

Malgré un développement économique supérieur à la moyenne des autres pays africains, les « challengers » affichent des taux modestes de participation des femmes à l'entrepreneuriat (entre 10 et 13%) malgré la levée des restrictions réglementaires impactant directement la participation des femmes à la vie active, et plus particulièrement à l'entrepreneuriat. L'acceptation de l'entrepreneuriat féminin reste limitée par des freins culturels et les inégalités hommes-femmes demeurent importantes. Ce groupe de pays fait état d'écosystèmes financiers développés : le taux de bancarisation des populations (notamment des femmes) et le degré d'accès au financement sont plutôt élevés.

Les prochains émergents

12 pays

Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Libéria, Mozambique, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone et Tanzanie

Un groupe de pays hétérogènes et médians, en ce qui concerne le développement de l'entrepreneuriat féminin. Les principaux défis de l'entrepreneuriat féminin sont liés à un accès limité au financement ainsi qu'au maintien d'un niveau important d'inégalités hommes-femmes, plus prégnant que dans les pays du premier groupe (les locomotives).

Les renaissants

7 pays

Angola, Burkina Faso, Gabon, Libye, Mali, Mauritanie et Tchad

Cet ensemble de pays est caractérisé par un développement économique limité, de fortes inégalités hommes-femmes et une instabilité politique élevée. La bancarisation des populations est faible et leur système financier peu développé.

3. L'accès au financement : un maillon clé de la réussite entrepreneuriale

Les entreprises fondées par des femmes africaines sont en moyenne plus petites (deux fois moins d'employés que celles détenues par des hommes), moins financées et moins profitables que celles créées par des hommes (six fois moins de capital que celles détenues par des hommes). Ces disparités mettent en évidence l'hypothèse d'un accès au financement plus limité. Ces difficultés se déclinent cependant différemment selon les pays et les sources de financement. Si le microcrédit est distribué de manière équitable entre les femmes du continent, les autres sources de financement font apparaître des différences significatives entre les groupes de pays.

Ce chapitre a pour vocation d'analyser, pour chaque groupe de pays, le niveau d'accès des entrepreneuses africaines à quatre sources de financement : le financement bancaire «classique», le microcrédit, le capital-risque et la mésofinance (voir définition ci-après). Ces offres interviennent à différents moments de la vie de l'entreprise. Par exemple, les banques se révèlent souvent l'unique source de financement lors de la phase d'amorçage de l'entreprise. Les autres acteurs financiers n'interviennent qu'à partir du moment où cette entreprise est active sur le marché (phase de démarrage). → C

Une disparité globale dans l'accès au financement bancaire pour l'ensemble des pays africains

Une bancarisation limitée chez les femmes

Du fait de leur présence aux différentes étapes de la vie de l'entreprise, les banques sont un maillon essentiel au soutien de l'entrepreneuriat. Pourtant, seules 34% des femmes africaines sont bancarisées, contre 47% de la population masculine. L'ensemble des pays africains, quel que soit leur groupe, est marqué par cette différence : un écart allant de 11 à 18 points. → D

Mésofinance

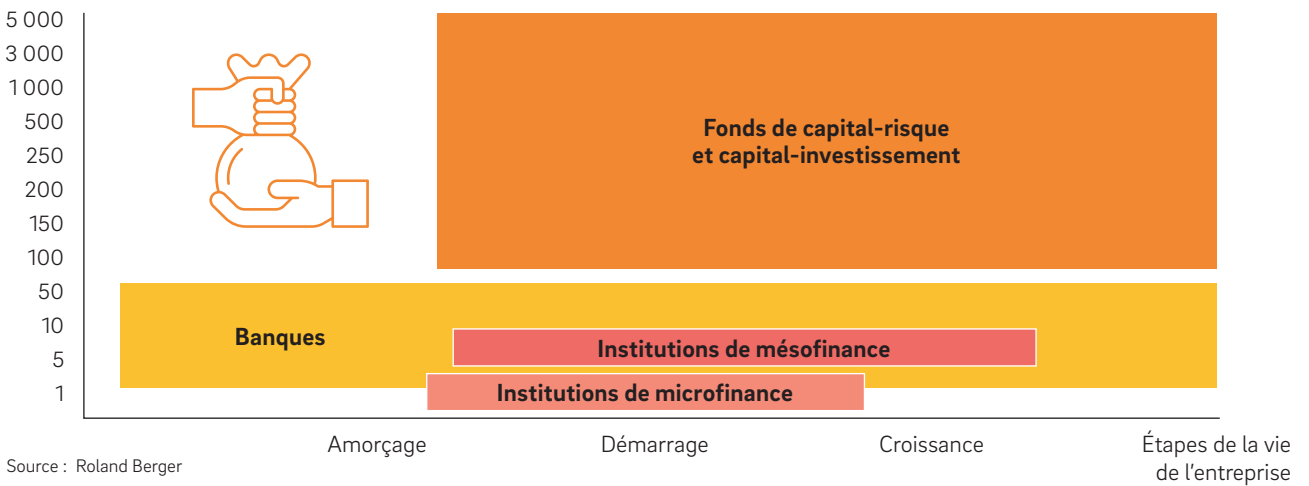
Terme utilisé pour désigner les besoins financiers des petites et moyennes entreprises (TPE-PME) dans les pays en développement. Comme les TPE-PME sont définies différemment d'un pays à l'autre, il existe quelques variations dans la définition de la mésofinance. Néanmoins, un consensus se dégage : ce terme fait référence au manque d'offres bancaires à destination des moyennes entreprises (trop grandes pour bénéficier du microcrédit, et trop petites pour solliciter les fonds d'investissement).

Seuls les pays « locomotives » enregistrent un taux de bancarisation des femmes supérieur à 40%, même si les hommes dans ces pays sont bancarisés à hauteur de 60%, maintenant de ce fait un écart important entre les sexes. Plusieurs facteurs économiques et culturels favorables expliquent ce taux élevé de bancarisation.

Comme évoqué dans les études précédentes, les accès à l'éducation et au marché de l'emploi sont déterminants dans le développement des sociétés et de l'entrepreneuriat. Ainsi, les « locomotives » disposent d'un taux d'alphabétisation élevé, d'un accès plus important à l'enseignement supérieur, et d'un écosystème financier et entrepreneurial plus mature qu'ailleurs sur le continent. À ce développement économique s'ajoutent des

C: Les acteurs financiers en Afrique aux différentes étapes de la vie de l'entreprise

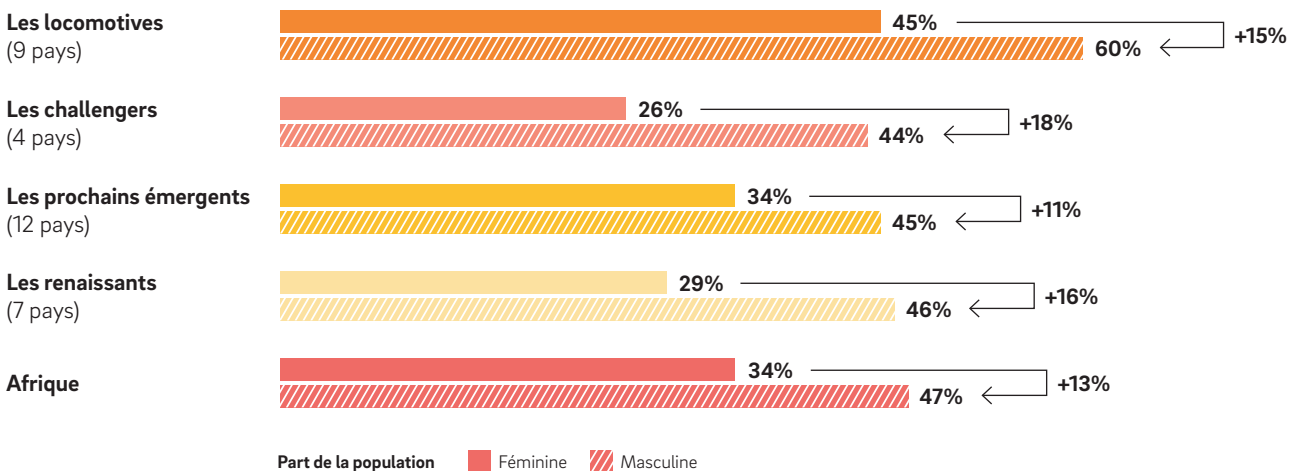
Montant d'investissement type (en milliers d'euros)



Source : Roland Berger

D: Moins de la moitié de la population africaine est bancarisée, et seulement un tiers des femmes

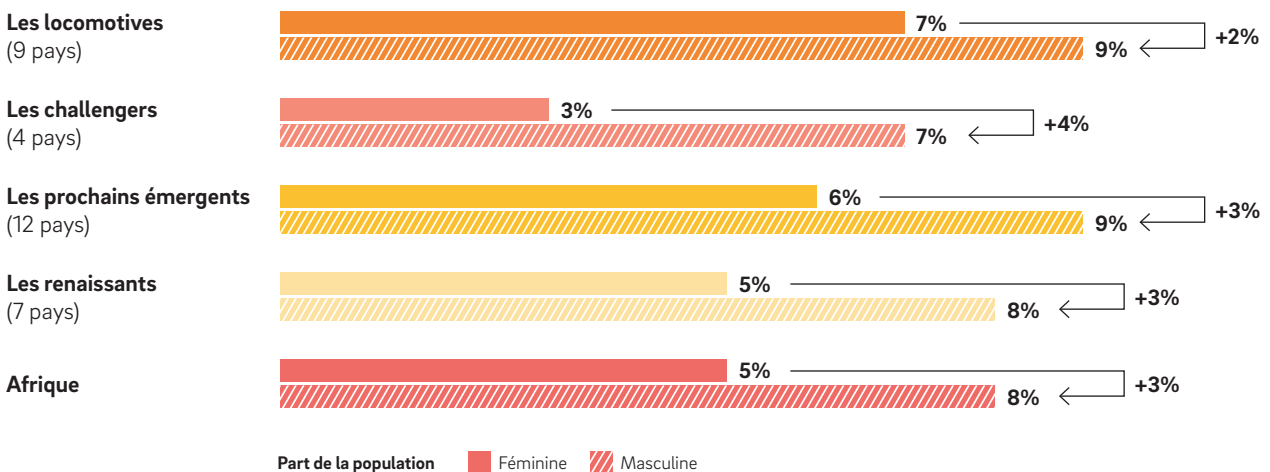
Parts des populations féminines et masculines ayant un compte dans une institution financière (2017, % population totale)



Source : Roland Berger

E: Moins de 10% des Africains ont accès à l'emprunt bancaire, seulement 5% des femmes

Parts des populations féminines et masculines ayant contracté un emprunt dans une institution financière (2017, % population totale)



Source: Roland Berger

dispositions plus paritaires pour la constitution d'un patrimoine : les femmes africaines, dans ces pays phares, disposent par exemple de droits équitables en matière d'héritage, contrairement aux autres pays d'Afrique, ce qui leur permet de renforcer leur solvabilité grâce à leur patrimoine.

Un accès restreint à l'emprunt bancaire, encore plus marqué chez les femmes

Si seulement 34% des femmes africaines ont ouvert un compte en banque, elles sont encore plus rares à accéder aux emprunts bancaires : seules 5% d'entre elles obtiennent des crédits (vs. 8% des hommes). Là encore, les facteurs éducatifs et culturels entrent en ligne de compte, mais cette tendance est renforcée par des caractéristiques économiques qui entravent la solvabilité des entrepreneuses.

Leur apport en capital est limité et leurs actifs, notamment immobiliers, sont jugés insuffisants pour garantir leur solvabilité auprès des banques afin de lancer et faire croître leur entreprise. De plus, elles éprouvent un manque de légitimité pour souscrire à un prêt bancaire, et ne souhaitent pas prendre les risques inhérents à cet emprunt. → E

Malgré des inégalités hommes-femmes toujours importantes, les pays « locomotives » montrent le chemin à suivre pour accroître la bancarisation des femmes sur l'ensemble du continent. En effet, le taux de bancarisation des femmes est de 30% supérieur à la moyenne de

l'Afrique ; et la part des femmes ayant contracté un crédit bancaire, même si cela reste marginal dans les pays africains, est deux fois supérieure à la moyenne. Ces résultats encourageants s'expliquent en partie par la mise à disposition de services bancaires adaptés aux besoins des femmes entrepreneuses souhaitant contracter un prêt. Il s'agit, par exemple, de formations sur les démarches nécessaires à l'octroi de crédit, comme les ont initiées Absa Bank au Ghana, et la banque DFCU Group en Ouganda. Pour améliorer cet accès au financement, les banques devraient également adapter leurs offres au profil économique des femmes africaines, puisque ces dernières sont dépourvues d'actifs immobiliers, faute de pouvoir en hériter en raison de la législation en vigueur, alors que c'est une condition essentielle à l'octroi de crédit.

Acceptation culturelle et perception du risque, facteurs majeurs d'exclusion des femmes des systèmes de financement

L'offre bancaire à destination des entrepreneurs, et plus particulièrement des femmes, se révèle absente ou inadaptée dans l'ensemble de l'Afrique, à des degrés différents selon les groupes de pays. Si ce constat contribue en partie aux difficultés rencontrées par les femmes entrepreneuses lors de l'ouverture d'un compte en banque ou de la souscription d'un prêt, il ne peut à lui seul expliquer que moins de la moitié de la population continentale détienne un compte en banque (47% des hommes, 34% des femmes) ou que moins de 10% de cette population ait reçu un avis favorable à son emprunt bancaire (8% des hommes, 5% des femmes).

Aussi, d'après de nouvelles données collectées auprès de marchés de crédit dans 47 pays africains², les femmes africaines entrepreneuses ont tendance à s'auto-exclure du financement bancaire, du fait des risques encourus et d'une méconnaissance des critères exigés par les banques en matière de solvabilité.

Pourtant, plusieurs travaux ont démontré que les entreprises créées par des femmes en Afrique sont en général plus solvables que les entreprises dirigées par des hommes. Cet obstacle psychologique persiste même dans les pays où aucune pratique discriminatoire n'a été recensée dans l'octroi de crédit, et démontre ainsi que les barrières culturelles sont fortes dans la bancarisation et l'accès au financement pour les femmes entrepreneuses en Afrique, tout en étant plus ou moins marquées selon les pays. → **F**

Les femmes entrepreneuses recourent davantage au microcrédit, mais bénéficient de sommes moindres que les hommes

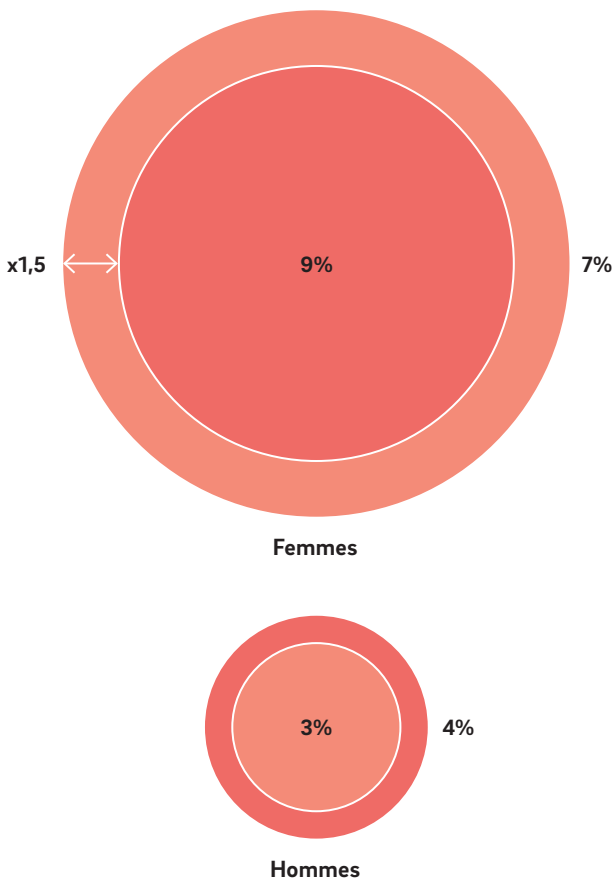
Les femmes sont les premières bénéficiaires du microcrédit, avec un montant moyen inférieur à celui des hommes

La promesse du microcrédit satisfait une grande partie des attentes des femmes entrepreneuses. Ces dernières recourent à ce mode de financement car il correspond, par exemple, à l'entrepreneuriat de subsistance, largement répandu dans les populations africaines. D'un montant souvent inférieur à 1 000 euros, les microcrédits sont accordés aux entrepreneuses pour lancer ou développer un projet entrepreneurial, et les bénéficient

² *Women Self-Selection out of the Credit Market in Africa*, Hanan Morsy, Amira El-Shaland, Andinet Woldemichael, Banque africaine de développement, 2020

F: L'auto-exclusion des femmes dans le financement bancaire est plus marquée en Afrique du Nord

Part des femmes et des hommes ne demandant pas de crédit par auto-exclusion (2019, % population totale)



● Afrique du Nord ● Afrique

Source : Roland Berger

dégagés sont alors réinvestis pour soutenir la croissance de l'entreprise. Cette solution de financement permet à nombreuses femmes africaines de sortir de la précarité et de concourir à leur émancipation sur le continent.

Parmi les pays et institutions étudiés (~20 pays africains répartis sur les 4 groupes de l'étude), 72% des prêts ont été accordés à des femmes sur la période 2016-2018 (en volume). Les « locomotives » et les pays d'Afrique du Nord, aux populations plus urbanisées, sont ceux où les femmes ont le niveau d'accès le plus élevé au microcrédit. Même dans les pays des groupes « émergents » et « renaissants », ce taux atteint une moyenne d'environ 50%. → [G](#)

Toutefois, les montants alloués aux projets entrepreneuriaux varient fortement entre les hommes et les femmes : ces dernières souscrivent des prêts dont les montants sont inférieurs en moyenne de 47% à ceux des hommes, voire même de 53% en Afrique subsaharienne.

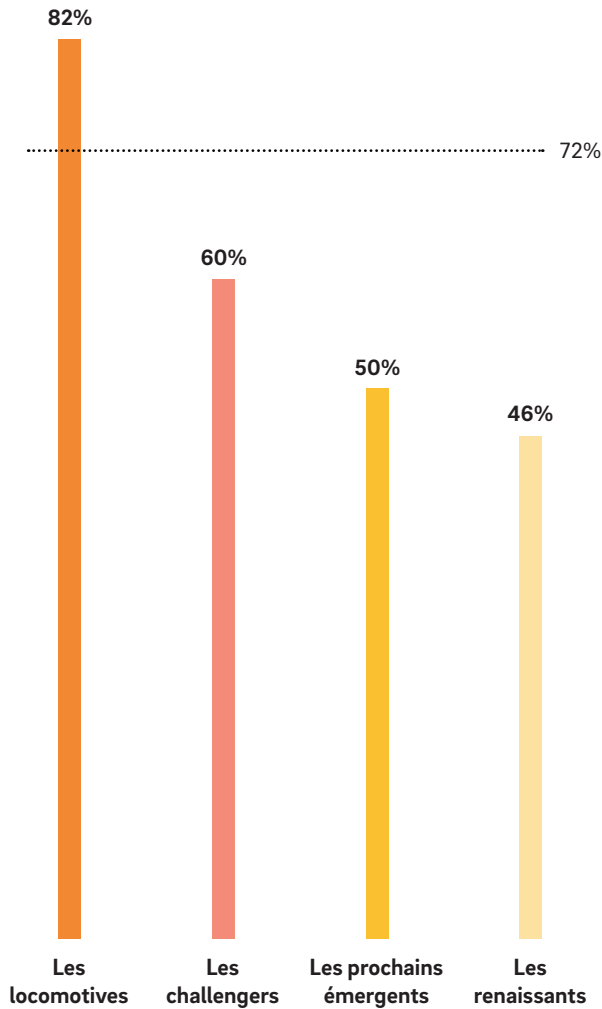
Cet écart s'explique par la nature des projets menés. En effet, les femmes créent des entreprises de taille modeste et s'orientent davantage que les hommes vers l'entrepreneuriat de subsistance, notamment la vente au détail. → [H](#)

La microfinance se révèle insuffisante pour permettre l'émancipation économique et sociale des femmes

Quarante ans après l'introduction de la microfinance dans l'économie, son efficacité dans le développement entrepreneurial des femmes, mais aussi dans leur émancipation économique et sociale, reste incertaine.

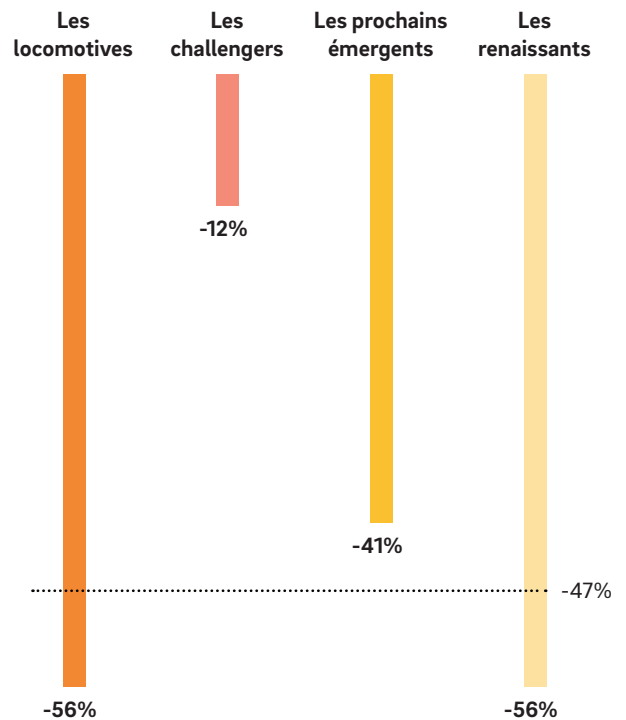
G: Un accès au microcrédit répandu pour les femmes en Afrique

Proportion des prêts accordés à des femmes (% prêts totaux ; moyenne 2016-2018)



H: Les montants empruntés par les femmes sont inférieurs de 47% à ceux des hommes

Écart moyen des montants des prêts accordés aux femmes par rapport à ceux accordés aux hommes (% déficit moyen 2016-2018)



Des études réalisées en Asie du Sud-Est font état de plusieurs écueils du microcrédit. Ce levier financier n'a pas démontré sa capacité à contribuer significativement à l'amélioration de la rentabilité d'une entreprise et à sa croissance. Dans la plupart des cas, le microcrédit contribue à financer le fonctionnement d'une entreprise à court terme. → **I**

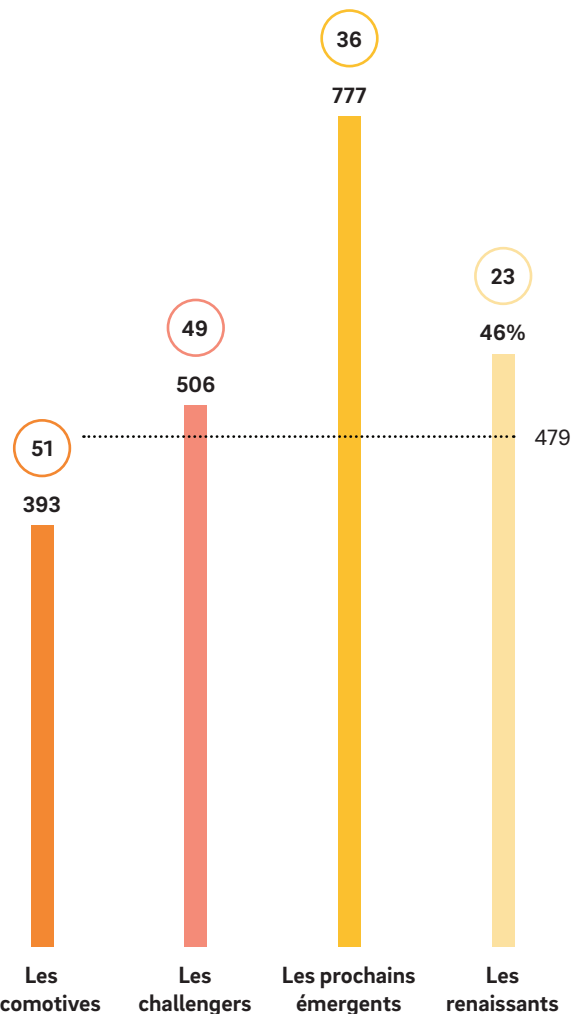
Dans les pays « locomotives » et « challengers », où les systèmes financiers sont les plus développés sur le continent africain, les entrepreneurs – hommes ou femmes – recourent moins au microcrédit que dans les pays « renaissants » ou « émergents ». Ce constat renforce donc la théorie selon laquelle le microcrédit n'est pas un maillon essentiel du financement de la croissance d'une entreprise à long terme. Par conséquent, l'introduction de nouveaux outils financiers semble nécessaire pour faire croître les entreprises dans la durée.

La mésofinance permet de répondre à des besoins de financement des TPE-PME non couverts par les offres actuelles

De nos jours, les TPE-PME africaines ne trouvent pas toujours des offres de financement adaptées à leurs besoins, qui oscillent entre 2 000 et plus de 100 000 euros environ. La mésofinance a pour vocation de combler ce chaînon manquant de l'offre financière entre le microcrédit et le crédit bancaire plus « classique ».

La microfinance a pour objectif de répondre à la nécessité de financement des TPE-PME, souvent sans accès à l'offre bancaire classique. En raison d'un manque de garantie, ces entreprises sont jugées trop risquées.

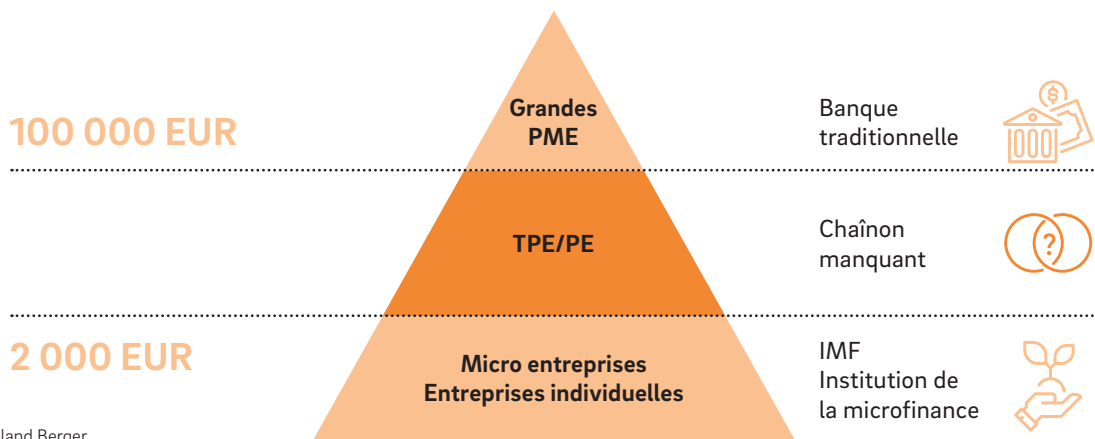
I: Les femmes recourent davantage au microcrédit dans les pays au système financier peu mature
Montant moyen d'un prêt contracté par une femme (2016-2018, USD)



○ Indice de développement financier (score 1-100)

Source : Roland Berger

J: Couverture des besoins de financement des TPE-PME : offre insuffisante pour les prêts compris entre 1 000 et plus de 100 000 euros



Source : Roland Berger

Les PME et TPE représentent plus de 90% des entreprises privées du continent, mais seulement 10% d'entre elles ont accès au financement bancaire, et le microcrédit est insuffisant pour répondre à leurs besoins de financement dans la durée. → J

Auto-entrepreneurs, TPE, PME : tels sont les acteurs enclins à souscrire à des offres de mésofinance pour faire croître leur activité et leur entreprise. Les institutions de mésofinance proposent des offres de crédit, ainsi que des produits d'épargne et de placements similaires à ceux des banques et des institutions de microfinance.

Malgré le fait qu'elle réponde à un besoin certain et croissant, la mésofinance reste aujourd'hui peu développée en Afrique, d'après le MIX (Microfinance Information Exchange). Sur l'ensemble des 1 308 IMF recensées, seules 3% d'entre elles œuvrent dans la mésofinance, soit 40 structures identifiées. Il n'empêche que l'essor de la mésofinance est une étape cruciale pour accélérer la dynamique entrepreneuriale en Afrique.

IL EXISTE AUJOURD'HUI TROIS TYPES D'ACTEURS DE LA MÉSOFINANCE EN AFRIQUE :

- **Institution de la microfinance (IMF)** dont certaines offres sont destinées aux PME dans le cadre du développement de leurs activités (ex. Microcred - Baobab). Dans la plupart des situations, il s'agit surtout d'IMF qui accompagnent leurs clients depuis le début de leur aventure entrepreneuriale, clients qui ont désormais des besoins de financement plus importants pour étendre leur activité.
- **Banques traditionnelles** se diversifiant et ouvrant leurs produits bancaires à la mésofinance (ex. Advanc, Bank of Africa). En Afrique, les banques subissent une forte pression concurrentielle, renforcée par l'intérêt croissant d'autres acteurs financiers de servir les TPE-PME.
- **Institutions dédiées à la mésofinance**, opérant pour les TPE-PME désirant emprunter entre 5 000 et 300 000 euros.

Quelles sont les explications au lent déploiement de la mésofinance en Afrique ?

Plusieurs écueils empêchent le déploiement de solutions de mésofinance en Afrique.

RAISONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FINANCEMENT

- Manque d'informations fiables sur les PME
- Aucun outil d'évaluation des risques dédié aux PME, adapté aux offres de mésofinance
- Compréhension limitée de la demande de financement des PME (manque d'expertise pour répondre aux besoins financiers des PME)
- Absence ou mauvais fonctionnement des établissements de crédit
- Pas de sécurisation des transactions
- Les décisions liées à l'octroi de crédit sont fortement centralisées, ce qui rend plus difficile l'implémentation des offres bancaires à destination des PME

RAISONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES ET AUX ENTREPRENEUSES

- Méconnaissance des offres et des établissements de mésofinance et des différences entre le système de mésofinance et les autres formes de financement (microcrédit et emprunt bancaire)
- Importance de l'informel dans l'activité entrepreneuriale des femmes
- Découragement des entrepreneuses face à la bureaucratie et aux formalités administratives (obtention des autorisations, enregistrement des entreprises et processus de démarrage, etc.)
- Faible niveau d'éducation financière
- Compétences et pratiques managériales insuffisantes ou limitées et manque de vision stratégique
- Manque de leadership d'entreprise à cause d'une gouvernance souvent familiale

4. Quelles sont les améliorations potentielles pour dynamiser et accompagner l'entrepreneuriat en Afrique ?

MICROCRÉDIT, MÉSOFINANCE ET FINANCEMENT BANCAIRE

Après avoir étudié les offres de financement disponibles pour les entrepreneurs sur le continent africain, il convient maintenant d'ouvrir de nouvelles perspectives afin de renforcer le tissu entrepreneurial et faire éclore les entreprises africaines de demain.

SIX RECOMMANDATIONS pour utiliser la mésofinance comme levier d'accélération de la dynamique entrepreneuriale des femmes africaines

- 1 **Faciliter les démarches et mettre en place des incitations afin de lever les restrictions concernant les garanties demandées par les organismes de financement pour l'accès aux prêts.** Les banques centrales jouent un rôle important dans la mise en place d'un environnement financier favorable aux PME, tant pour le secteur bancaire que pour les petits entrepreneurs. Elles pourraient élargir le concept de titres acceptables, par exemple en permettant aux petits entrepreneurs d'utiliser des biens mobiliers tels que des équipements ou leurs antécédents de crédit comme garantie pour des prêts bancaires. Une définition plus large des garanties acceptables aiderait les petits entrepreneurs à répondre aux exigences de la banque en matière de sécurité et améliorerait l'environnement du financement des PME.
- 2 **Construire des bases de données nationales** sur les TPE-PME afin de faciliter les procédures d'analyse de risques par les organismes de financement et de rendre le processus plus transparent et plus efficace.
- 3 **Centraliser le soutien aux TPE-PME** en réduisant le nombre de personnes et d'institutions à solliciter.

- 4 **Sensibiliser les entrepreneurs aux solutions de mésofinance** à travers des départements dédiés au financement des TPE-PME dans les ministères pertinents (emploi, économie, etc.).
- 5 **Encourager les banques et les institutions** à développer des offres et proposer des prêts relevant de la mésofinance aux femmes entrepreneuses.
- 6 **Cofinancer via des subventions et définir des garanties de crédits** pour les banques qui, en contrepartie de cet appui s'engageant, à l'issue de l'accompagnement, à octroyer un nombre et un volume de crédits affiliés à la mésofinance.

QUATRE LEVIERS pour améliorer la formation à la mésofinance et assurer sa démocratisation

- 1 **Développer une culture entrepreneuriale féminine via :**
 - Des formations ciblées sur les aspects organisationnels et financiers
 - La constitution de réseaux de femmes dirigeantes de TPE-PME
 - L'institutionnalisation du mentorat au féminin visant spécifiquement les femmes entrepreneuses de TPE et PME.
- 2 **Former les entrepreneuses africaines** à la formalisation d'entreprise et aux démarches administratives (constitution de dossiers de demandes de prêts) pour gagner la confiance des banques et des institutions.
- 3 **Sensibiliser les TPE-PME aux risques liés à multiplication des partenaires financiers**, présentée comme un avantage pour maximiser les chances d'obtenir des

financements. À terme, cette pratique s'avère préjudiciable pour les partenaires financiers, et c'est d'autant plus vrai dans un contexte où l'échange d'informations sur le risque client entre les institutions financières ne couvre pas encore l'ensemble du secteur financier.

- 4 **Effacer l'inégalité d'accès au financement** en corrigeant les inégalités de perception et de connaissances techniques, qui poussent les femmes entrepreneuses à s'auto-censurer dans l'accès au crédit en général et à la mésofinance en particulier ; cela, notamment, grâce à la mise en place de programmes de formation déployés à grande échelle, et axés sur les besoins des femmes (destinés aux micro-entreprises et aux TPE dans les secteurs économiques à dominance féminine, avec une forte dimension de proximité locale).

Quelques exemples internationaux

En Malaisie, le Women Entrepreneur Financing Programme (Programme de financement des entrepreneuses) est un modèle innovant qui dote les femmes des connaissances et des compétences dont elles ont besoin pour renforcer leur capacité stratégique dans des domaines fonctionnels cruciaux comme la gestion financière, le marketing, le leadership et les technologies. Ce programme a aidé à combler l'écart femmes-hommes en matière d'emprunt en Malaisie.

Plusieurs banques africaines, comme par exemple Access Bank au Nigéria et Equity Bank au Kenya, ont mis en place des programmes de formation financière et commerciale destinés aux femmes entrepreneuses.

CINQ LEVIERS

pour faire converger la situation socio-économique des femmes entrepreneuses et les offres de mésofinance

- 1 **Opter pour une approche spécifique** dans l'accès au financement des femmes entrepreneuses avec la mise en place de fonds exclusivement destinés aux TPE-PME dirigées par des femmes.
- 2 **Élaborer des produits financiers robustes** adaptés à la mésofinance permettant de se projeter à moyen et long terme (contrairement au courttermisme du microcrédit) avec des systèmes de garantie flexibles et adaptés à la situation des femmes. Par exemple, Access Bank a lancé des produits adaptés au profil économique des femmes entrepreneuses, offrant moins de garantie de solvabilité.
- 3 **Mettre en place des outils et des méthodes** de suivi adaptés à la clientèle TPE-PME, dont les dirigeant(e)s demandent la plupart du temps un suivi quotidien, voire en temps réel.
- 4 **Renforcer le dialogue avec les PME** et les sensibiliser aux bonnes pratiques financières.
- 5 **Renforcer le dialogue des TPE-PME** avec les banques centrales.

Exemple d'accompagnement d'entreprise dans la mésofinance³

Une nouvelle approche visant à améliorer l'accès à la mésofinance en Europe et en Amérique a été appelée « l'approche fondée sur la viabilité ». Son objectif est d'initier une approche fondée sur la viabilité d'un financement adapté aux flux de trésorerie des PME (prêts de trésorerie). Étant donné que l'approche fondée sur la viabilité concerne l'entreprise elle-même, le but a été d'assister au mieux les entreprises dans leur développement afin de réduire les risques et d'augmenter les rendements. Cela implique une étude approfondie et une aide dans l'élaboration du plan stratégique de l'entreprise. Dans le passé, un obstacle important à l'application de cette approche était l'obtention des informations nécessaires afin d'évaluer la viabilité, ainsi que les coûts de transfert et d'aide au développement des entreprises. Toutefois, ces dernières années, l'amélioration des technologies de l'information et de la communication a rendu le processus plus facile et plus abordable. À mesure que la technologie et le partage de l'information s'améliorent, l'approche pourrait devenir nettement plus rentable et plus attrayante. Certains investisseurs ont promu cette approche comme un moyen d'obtenir de meilleurs avantages sociaux, tandis que d'autres ont souhaité la développer pour générer de meilleurs rendements financiers-économiques pour les actionnaires, les investisseurs, les employés et les clients.

3 « *The Potential of Mesofinance for Job Creation in Mediterranean Partner Countries* », 2020

Conclusion

L'entrepreneuriat des femmes en Afrique poursuit son essor et vitalise l'économie du continent. S'il demeure de nombreux obstacles socio-culturels à son développement, l'accès au financement, souvent difficile, devrait être amélioré pour renforcer la dynamique entrepreneuriale et assurer une meilleure pérennité des entreprises créées. Les micro-entreprises bénéficient actuellement d'offres de microcrédit et les entreprises matures recourent aux banques, mais les TPE-PME se révèlent le chaînon manquant et reçoivent peu d'attention de la part des services financiers. Pourtant, la mésofinance pourrait répondre aux enjeux de développement de ces entreprises en croissance. Les instituts de microcrédit et les banques traditionnelles disposent d'offres pour cette catégorie d'entreprises mais, dans les faits, elles montrent certaines limites, qu'il s'agisse des montants octroyés ou des conditions trop restrictives exigées. Par ailleurs, les femmes entrepreneuses du continent sont souvent découragées par les démarches à entreprendre, et un effort devrait être fourni pour les former à ces démarches, atténuant ainsi le facteur psychologique d'auto-censure répandu dans cette population. Ces axes d'amélioration, entre autres, devraient insuffler une nouvelle dynamique et assurer un tissu entrepreneurial robuste en Afrique. Aux banques, institutions et entrepreneuses de faire émerger cet écosystème propice à l'économie continentale.

Pour en savoir plus

Fondé en 1967, Roland Berger est l'un des leaders mondiaux du conseil en Direction Générale et le seul d'origine européenne. Avec 2 400 employés travaillant dans 35 pays, nous sommes présents sur tous les marchés majeurs mondiaux. Présent en France depuis 1990, le bureau de Paris est reconnu comme une référence par les plus grands groupes industriels et de services.

WIA Philanthropy : La mission de Women in Africa (WIA) est la promotion de l'éducation dans le domaine du développement économique, et plus particulièrement la formation des futurs créateurs d'entreprises innovantes. Nous visons à leur fournir des outils, un réseau, une formation et un développement sur le long terme. WIA Philanthropy est l'un des piliers de l'initiative mondiale Women in Africa, fondée par Aude de Thuin qui est engagée depuis 20 ans au service de la cause de la femme. WIA Philanthropy a pour ambition de devenir la première plateforme internationale pour le développement économique des femmes leaders en Afrique.

AUTEURS

ROLAND BERGER

LAURENT BENAROUSSE

Senior Partner – Services publics
+33 1 70 49 41 20
laurent.benarousse@rolandberger.com

RADIA EL KARDI

Project Manager
+33 1 53 67 04 52
radia.elkardi@rolandberger.com

CONTACT PRESSE

ANNE CORTEGGIANO

Directrice des Relations Extérieures
+33 1 53 67 03 57
anne.corteggiano@rolandberger.com

WOMEN IN AFRICA PHILANTHROPY

HAFSAT ABIOLA

President
hafsatsat@wia-initiative.com

AUDE DE THUIN

Founder et Chair of the Board
adt@wia-initiative.com

CAROLINE BOUDERGUE

Member of the Board
caroline@wia-initiative.com

SEYNABOU THIAM

WIA 54 Manager
seynabou@wia-initiative.com

**WIA Philanthropy remercie ses mécènes
pour leur confiance dans l'élaboration
de cette étude.**

GRANDS MÉCÈNES



MÉCÈNES



Cette publication a été préparée à titre indicatif uniquement. Le lecteur ne doit pas prendre de décision au regard des informations présentes dans cette publication sans avoir reçu un avis professionnel spécifique. Roland Berger GmbH ne peut être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.

© 2020 ROLAND BERGER GMBH. ALL RIGHTS RESERVED.